



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service de l'urbanisme et du développement durable
10, rue Saint-Joseph

TYPE DE POSTE

Poste cadre
Permanent
(R-245)
Affichage interne et externe

HORAIRE

35 h / semaine
Horaire de travail du lundi au vendredi.

Toutefois, le personnel cadre est appelé à travailler selon les besoins de l'organisation.

RÉMUNÉRATION

Selon l'échelle salariale de la politique de rémunération des cadres en vigueur :
De 80 018 \$ à 100 023 \$
Classe 4

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées dès l'entrée en poste.

DATES POUR POSTULER

Du 23 novembre au 7 décembre 2022
emplois.vsj.ca

CHARGÉ DE PROJETS

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement? Nous avons des possibilités!

- Politique de télétravail
- Conciliation travail-famille
- Horaire de 4 ½ jours/semaine
- Régime de retraite (l'un des meilleurs!)
- Assurances collectives et autres avantages sociaux compétitifs

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre du Service de l'urbanisme et du développement durable, le titulaire du poste est responsable de la planification urbaine, patrimoniale et environnementale du territoire et de l'encadrement réglementaire dans un contexte de développement durable.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assurer la coordination des projets avec les autres services de la Ville et les intervenants externes;
- Agir à titre de personne ressource aux divers comités et commissions relevant de ses responsabilités et représenter la Ville auprès d'organismes et partenaires du milieu;
- Agir à titre de personne ressource auprès du personnel du service et des autres services municipaux concernant la planification du territoire et la réglementation d'urbanisme;
- Représenter le service ou la Ville à la Cour ou auprès de divers tribunaux administratifs;
- Participer à l'organisation et à la tenue de consultations et séances d'information publiques;
- Rédiger et préparer des rapports, présentations, documents d'information et autres;
- Rédiger des appels d'offres et cahiers de charges;

- Superviser des mandats de services professionnels et assurer le suivi auprès des consultants;
- Formuler des opinions et des recommandations pour les services de la Ville, les Commissions, le Comité exécutif, le Conseil municipal, etc.;
- Exécuter toutes autres tâches relevant de ses compétences, à la demande de son supérieur;
- Remplacer, au besoin, le chef de la Division de la planification et de la réglementation.

VOS RESPONSABILITÉS DE GESTION SPÉCIFIQUE

- Participer à l'élaboration d'une vision d'aménagement et de développement du territoire en déterminant les orientations et les interventions visant la qualité des espaces publics et des milieux de vie;
- Participer à l'élaboration et la rédaction de plans directeurs, programmes particuliers d'urbanisme, stratégies, politiques (aménagement, environnement, patrimoine), etc.;
- Analyser la morphologie urbaine et les problématiques du milieu physique et naturel et appliquer une démarche d'intervention tenant compte des pratiques, des réalités, des enjeux et des objectifs de planification;
- Collaborer à l'élaboration des concepts et plans d'aménagement des projets de développement du territoire et des espaces publics selon les courants, approches et tendances actuelles en aménagement, en architecture, en patrimoine, en urbanisme et en environnement;
- Accompagner les promoteurs dans la réalisation de leurs projets de développement et analyser les propositions de planification de sites privés et publics, et faire les recommandations appropriées;
- Participer à l'élaboration de projets de requalification et de redéveloppement urbain et à la création d'outils urbanistiques novateurs pour leur mise en œuvre;
- Coordonner, avec les organismes, associations ou partenaires du milieu, à la mise en place et au suivi des mesures, programmes et plans d'action adoptés par la Ville;
- Participer à la gestion du fonds de parcs de la Ville;
- Être responsable de la rédaction des règlements en matière d'urbanisme et s'assurer de la conformité et de la concordance de la réglementation avec le plan d'urbanisme de la Ville et le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté et toutes autres lois ou règlements au niveau provincial ou fédéral;
- Superviser le travail des analystes de la Division concernant les demandes de dérogations mineures, les PIIA, PPCMOI, d'usages conditionnels, lotissement, etc.;
- Coordonner les demandes de travaux municipaux visant l'ouverture de nouvelles rues;
- Coordonner et vérifier les demandes d'attestation municipale et les demandes d'autorisation (CPTAQ, RACJQ, MDDELCC, SAAQ, etc.).

NOTRE CANDIDAT IDÉAL

- Est titulaire d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans l'un des domaines suivants : architecture, aménagement du territoire, ingénierie, urbanisme ou domaine connexe (toute combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée).
- Compte un minimum de 5 années d'expérience pertinente dans un poste similaire;
- Compte au minimum 5 années d'expérience pertinente dans le milieu municipal et en gestion de projets;
- Est membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout);
- Détient un permis de conduite valide;
- Démontre une capacité à gérer plusieurs projets simultanément et à en assurer les suivis requis;
- Faire preuve de créativité dans l'organisation et dans la réalisation de son travail;
- Démontre d'excellentes habiletés en travail d'équipe, planification et communication.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du [site Web de la Ville de Saint-Jérôme](#), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **7 décembre 2022, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à emplois.vsj.ca

